

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LE MONDE ILLUSTRÉ

2ème année, No 90 -- Samedi, 23 janvier 1886
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal

LE No. 5 CENTS

ABONNEMENTS :
Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00



LE PATIN

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 23 janvier 1886

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Leduc.—Caprice, par Her-
mance.—La Porteuse de pain (suite).—Les femmes.
—Poésie : La Patineuse, par Benjamin Sulze.—Primes
du mois de janvier.—Rébus.—Choses et autres.

GRAVURES : Le patin.—La guerre dans les balkans :—
Les Bulgares enlèvent une position dans le défilé de
Tzarilrod.—Gravures du feuilleton.—Trophée offert au
concours des clubs de raquettes de Montréal par "The
Illustrated Sporting World," de New-York.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86

94 PRIMES \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle pu-
blique, par trois personnes choisies par l'assemblée.
Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui
suivront le tirage de chaque mois.

NOTRE AGENT AUX ÉTATS-UNIS

M. C. Dubé, de Quinebaug, Conn., boîte 20,
notre agent général pour les États-Unis, doit établir
des sous-agences dans toutes les villes des États-
Unis.

Les personnes qui désireraient se charger des
sous-agences du MONDE ILLUSTRÉ, dans les villes
et villages des États-Unis, voudront bien s'adresser
à M. Dubé.

ENTRE-NOUS

Je vous ai dit la semaine dernière combien
je redoutais les erreurs judiciaires, qui sont
peut-être plus fréquentes qu'on ne le sup-
pose généralement.

J'ignorais qu'un fait de ce genre allait
justement être porté à la connaissance du public.

Vous avez certainement entendu parler du pro-
cès que l'hon. R. Laflamme a intenté au *Mail*,
journal de Toronto, qui, comme la plupart de ses
confrères d'Ontario, ne se gêne malheureusement
pas assez, dans ses appréciations du caractère et
des actes de ses adversaires politiques.

C'est ainsi que, le voulant perdre entièrement
dans l'estime de ses compatriotes, le défendeur,
avait dit du plaignant, pis que pendre, et à l'en
croire, M. Laflamme n'avait plus ni honneur, ni
talent, ni dignité, etc.

Je le répète, c'est un genre très cultivé dans la
province voisine, genre pitoyable, qui ne peut que
provoquer des représailles scandaleuses.

Comme bien vous pensez, on rappela la fameuse
histoire de la *trappe*, de Sainte Anne, devenue lé-
gendaire.

Déjà un procès avait eu lieu à propos des
fraudes électorales, commises en 1878, lors de la
lutte entre MM. Girouard et Laflamme, dans le
comté de Jacques-Cartier, et quatre des accusés ont
été condamnés à l'amende.

Donc, il était admis par tout le monde que les
quatre condamnés étaient bien coupables, ainsi que
l'avait déclaré le jury.

Or, il arriva que cela n'est pas exact du tout.

.

Dans le cours du procès Laflamme, qui vient de
se terminer, le plaignant a fait assigner, comme
témoin, M. Alphonse Christin, avocat, l'un des con-
damnés de 1878.

Comme on supposait qu'il connaissait à fond
toute cette histoire de la *trappe*, dont on reparlait
comme d'une actualité, on lui demanda de dire ce
qu'il savait à ce sujet.

Quel ne fut pas l'étonnement des auditeurs en
apprenant que le témoin savait fort peu de chose,
et qu'en fin de compte il n'était pas plus coupable
que vous et moi.

"C'est la première fois depuis sept ans, dit M.
Christin, que l'occasion s'offre à moi de dire sous
serment ce que j'ai fait dans toute cette affaire, qui
m'a valu un procès et une condamnation, et c'est
avec plaisir que je la saisis pour prouver que j'é-
tais innocent."

Puis, exposant d'une manière très claire et très
précise tout ce qui s'était passé alors, il prouva
d'une manière tellement évidente que ce qu'il
avançait était vrai, que le doute n'était même plus
possible, et l'avocat de la défense, du *Mail*, M.
Girouard, en fut lui-même si convaincu, qu'il se
borna à faire au témoin quelques questions peu
importantes.

"Non seulement, dit M. Christin en terminant,
je n'ai pas prêté mon appui ou mon concours à
cette fraude, mais même à l'heure qu'il est, il me
serait impossible de jurer qu'il y a eu une fraude
commise."

Ce fut toute une révélation.

.

Ainsi, voilà un homme de talent, un avocat dis-
tingué, qui a été condamné, tout en étant innocent.
Je sais parfaitement que cette condamnation
n'avait rien d'infamant, mais il se peut cependant
qu'elle ait eu des conséquences sérieuses sur l'a-
venir, la position et les relations de celui qui en a
souffert.

Que de fois peut-être n'a-t-on pas fait allusion à
cette *trappe*, devant lui, et ne l'a-t-on pas regardé
d'un œil narquois en ayant l'air de dire :

"Oh ! celui-là, c'est un malin qui sait faire une
élection !"

Il est certain, dans tous les cas, qu'un procès qui
se termine par une condamnation n'a jamais fait
beaucoup de bien à celui qui l'a perdu.

Mais alors, les jurés se sont donc trompés, ils n'ont
pas vu clair dans la cause, ils ont fait tout le con-
traire de ce qu'on attendait d'eux, ils ont condamné
un innocent et s'en sont probablement retournés
chez eux, ce soir-là, très heureux, très contents, la
conscience à l'aise, et ont dit à leurs femmes, d'un
air très satisfait, qu'ils avaient rempli leur devoir
de citoyens, que le vice avait été puni et la vertu
récompensée, tout comme dans les livres de MM.
Mame et Cie.

Vous me direz qu'ils ont agi de bonne foi et
qu'on ne peut leur en vouloir.

De bonne foi tant que vous voudrez, mais
avouez que vous ne voudriez pas être vous-même
la victime d'une bonne foi de ce genre, et que c'est
une erreur plus que regrettable.

.

Cette erreur est due, selon moi, en grande partie
à un vice de notre procédure criminelle.

C'est un gros mot que je viens de dire, c'est
attaquer le système judiciaire admiré chez tous les
peuples (qui se gardent bien de l'imiter) mais ce
mot, je l'ai pesé et sais ce que j'ai dit.

Nos lois criminelles, comme toute institution
humaine, ont un côté défectueux.

Si l'accusé est toujours censé être innocent
tant que son procès n'est pas terminé, il faut
avouer cependant que la défense qui lui est faite
d'être entendu a souvent des conséquences fâ-
cheuses.

L'objet que l'on a en vue est de connaître la
vérité et de savoir si l'accusé est oui ou non cou-
pable, mais comme on ne veut pas que celui-ci soit
exposé à s'incriminer lui-même, on lui défend de
parler.

On protège donc le criminel.
Il n'y a pas à sortir de là, et vous ne pouvez pas
arriver à d'autre conclusion.

Mais si l'accusé n'est pas coupable, si lui seul
peut vous faire connaître cette vérité que vous re-
cherchez, pourquoi ne pas l'admettre à la dire sous
serment, s'il le désire ?

L'innocent n'est donc pas protégé.
On lui permet de plaider sa cause, mais alors il
agit comme avocat, et comme l'on sait qu'il n'est

pas sous serment, on se dit qu'on doit plus laisser
que prendre de ce qu'il dit.

Et puis, il ne peut parler que d'après la preuve
faite, et à cette preuve il manque le point principal
que lui seul connaît, et ne peut faire connaître.

.

Il y a une vingtaine d'années, on jugeait un jour
en Angleterre un individu accusé d'avoir assassiné
un de ses oncles, très riche, de qui il devait hé-
riter.

L'homme avait une figure repoussante, front bas,
déprimé, les yeux petits, ombragés de gros soucis,
la bouche large, les lèvres grosses, regard dur, etc.,
enfin une vraie tête d'assassin.

Les preuves étaient purement circonstancielles,
mais comme l'accusé avait tout intérêt à ce que
son oncle mourut, le monde était convaincu d'a-
vance de sa culpabilité ; et puis, comment supposer
qu'un être ayant une tête pareille pouvait être inno-
cent !

On expédia les témoignages à toute vapeur, et
les jurés rendirent un verdict de *coupable*, sans
même quitter leurs sièges.

L'homme à la tête sauvage baissa le front et
essuya une larme.

"Le voyez-vous, le bandit, disait l'auditoire, il a
peur de la mort, il pleure, maintenant, le lâche !"

Le greffier lui demanda, selon l'usage, "s'il avait
quelque chose pour quoi sentence ne serait pas
rendue contre lui."

"Je suis innocent !" dit le prisonnier, qui res-
semblait à une bête fauve...

Le juge procéda alors aux formalités qui pré-
cèdent une condamnation à mort, il se couvrit la
tête du chapeau tricorne, se ganta de noir et com-
mença d'une voix lente, basse et grave....

A chaque phrase l'œil de l'homme brute lançait
des éclairs...

Des lèvres du juge allaient tomber les mots ter-
ribles :..... "pour que vous soyez pendu par le
cou, jusqu'à ce que mort s'ensuive..."

Toute la salle faisait silence, chacun retenait sa
respiration.....

Tout à coup, un grand bruit...

Un homme, pâle, échevelé, se précipita dans la
salle en disant ! "Arrêtez, il est innocent, je suis
coupable !"

"Le malheureux !" s'écrie le prisonnier.
Celui qui venait d'entrer était grand, bien fait,
de figure douce et avenante. Tout l'opposé de l'ac-
cusé.

C'était le frère de celui-ci, absent du pays depuis
quelques mois. Il était revenu le jour du crime,
avait assassiné son oncle et avait disparu de nou-
veau, sans être vu, sauf par son frère, qui savait ce
qui s'était passé et qui se sacrifiait pour lui.

L'homme à la figure de démon était un héros.
L'autre était bien l'assassin.

On acquitta le premier et le second fut pendu.
C'était très bien, mais si le véritable coupable
n'était pas venu se dénoncer, le contraire fut arrivé.

Et si on avait interrogé le premier sous serment,
il eut été forcé de dire la vérité et de dénoncer son
frère. Du moins, très probablement les choses se
seraient passées tout autrement.

Somme toute et après y avoir bien réfléchi, je
soutiens qu'on devrait interroger l'accusé, et il me
serait facile de soutenir cette prétention, si je ne
croyais pas de fatiguer mes lecteurs avec une dis-
sertation longue et trop sérieuse pour trouver place
dans ma tauserie.

.

Je vous ai déjà dit quelques mots du roi de Ba-
vière, et le télégraphe me fournit l'occasion de
vous en parler encore.

Ce souverain qui, entre parenthèse, a horreur du
beau sexe, ce dont je le plains beaucoup, en est
arrivé au point que ses sujets disent carrément qu'il
est fou, et quelques-uns même ne parlent de rien
moins que de le déposer.

Depuis quelques années il fait construire un pa-
lais qui doit dépasser en splendeur tout ce qui
existe en ce genre. Mais comme cela coûte beau-
coup, il a puisé dans la caisse de l'état, puis dans
le porte-monnaie des Bavares, pour subvenir aux
dépenses énormes qu'il fait. Bientôt Bavares et
Bavaroises déclarèrent n'avoir plus le sou. il se

décida alors à parcourir *incognito* les capitales financières du monde : Paris, Londres, Francfort, afin de trouver de l'argent. On dit que des Juifs lui en ont prêté.

Il vient d'être pris d'une nouvelle lubie.

Il a décidé de ne plus parler à âme qui vive.

Enfermé dans son château, il boit, mange, dort, rêve peut-être, mais ne desserre jamais les dents.

Quand il veut quelque chose, il sonne et remet au domestique qui se présente une feuille de papier, sur laquelle il écrit ce qu'il désire. On doit lui répondre de la même manière.

L'exemple du roi se répand, dit-on, jamais on n'a moins parlé en pays bavarois, et les marchands de papier font des affaires d'or.

Les femmes sont furieuses et menacent de faire une révolution.

.

J'allais m'arrêter, quand le jury désigné pour juger l'affaire Laflamme vient de rendre sa décision.

Elle a été telle que prévue.

L'hon. juge Johnston, avec une hauteur de vue, une éloquence et un talent supérieurs, a bien défini les points à juger, et les jurés, malgré les magnifiques plaidoiries de la défense, n'ont pas eu, pour ainsi dire, à délibérer.

La cause était claire comme le jour.

Le *Mail* a été condamné à six mille piastres de dommages.

Ce n'est pas tout, car la chose ne finit pas là.

Je vous ai dit que le propriétaire du *Mail* était poursuivi pour avoir publié un article libelleux, mais il s'est produit au cours de la cause un incident qui a eu, je crois, peu de précédents en Canada.

Le défendeur avait des avocats, ceci est évident, mais il est arrivé que ces avocats ont, paraît-il, produit un plaidoyer tellement insultant et calomnieux, qu'il constituait un second libelle.

De là une autre demande de dommage et quatre mille piastres.

Le jury, qui était un mélange hétérogène de Canadiens, d'Anglais, d'Irlandais, d'Écossais, de catholiques, de protestants, de méthodistes, d'Anglicans, de conservateurs, de libéraux, d'indépendants et d'autres choses encore, a été unanime dans la décision prise.

Et le *Mail* a été condamné.

.

Il ne s'agit donc pas dans ce procès de question de race, de politique ou de religion.

Cependant, il en est sorti un enseignement précieux, à savoir que le journaliste, qui occupe, certes, la position la plus en vue, la plus influente, la plus intelligente, mais la plus dangereuse dans la société, doit se maintenir toujours dans les limites de la raison et surtout dans les bornes du respect dû à tout adversaire.

Le juge Johnson a, ce me semble, touché le point vrai, quand il a dit :

"Je sais bien qu'on ne peut pas demander à un écrivain de ne pas se tromper, mais malheureusement, en ce pays, les partisans sont si acharnés, l'esprit politique domine tellement toutes nos actions, qu'il fait souvent dévoyer les plumes et les intelligences."

Paroles vraies, profondes, sérieuses, que mille journalistes liront, approuveront et loueront, mais dont dix à peine se souviendront.

Et notez que ces paroles sont tombées de la bouche d'un conservateur, alors qu'il s'agissait d'une cause où la politique était invoquée comme moyen de défense par d'autres conservateurs.

L'hon. juge a rappelé, dans le résumé des débats, que deux jours auparavant, un autre journal de Toronto, l'*Irish Canadian*, venait d'être condamné à huit mille piastres de dommages, et ceci, ajouté au verdict de lundi, devra avoir son effet sur le ton du journalisme.

On va porter ces causes en appel, je le sais, mais quel que soit le jugement de la Cour, c'est celui des jurés, du peuple, qui prévaudra quand même.

.

Mes amis, vous venez de faire les élections de vos officiers de sections de l'Association St-Jean-Baptiste, c'est un événement annuel plus grave que vous ne pensez peut-être.

Ce sont les chefs de votre nationalité, les défenseurs de votre race, de vos principes, de vos coutumes, et presque de votre religion, que vous avez nommés.

Vous avez dû faire ce choix avec calme, avec raison, avec cœur surtout, et je ne doute pas qu'il ne soit généralement bon.

Mais, jusqu'à présent, à quoi donc a servi cette association, je vous le demande ?

C'est seulement quand nous nous rencontrons avec la feuille d'érable sur la poitrine et l'insigne à la boutonnière, que nous nous donnons franchement la main, sans haine, sans arrière-pensée, et loyalement ; mais hélas ! ceci n'arrive qu'une fois l'an, le 24 juin !

Ne pourrait-on pas faire mieux ? Ne serait-il pas possible de nous rencontrer plus souvent sur ce terrain national, pour travailler ensemble à l'œuvre sublime de l'avenir du pays.

Eh quoi ! pas de monument national, pas de bibliothèque, pas de musée, rien, rien !

Ah ! mes amis, il nous reste beaucoup à faire pour devenir forts.

Qu'importe, cela arrivera !

Mon petit Pierre, quand tu seras grand, tu travailleras à ton tour à l'œuvre commune, et si ton père n'est pas arrivé à son but, poursuis-le, tu l'atteindras peut-être, petit Pierre.

.

Nous regrettons amèrement que M. Joseph Lemieux, l'heureux gagnant du gros lot du dernier tirage, se soit trouvé blessé des remarques faites dans notre dernier numéro.

Nous avons commis une grave erreur en disant que M. Lemieux était journaliste, il est menuisier, et de plus notre excellent abonné nous informe qu'il n'a pas prononcé les mots qu'il lui sont attribués.

LÉON LEDIEU.

CAPRICE

MIL-HUIT-CENT-QUATRE-VINGT-CINQ n'est plus ! Ses joies, ses bonheurs, ses illusions, ses peines, l'ont suivi dans la tombe du temps.

Sans un instant d'arrêt, presque à notre insu, quand nous ronflions la tête noyée dans nos chauds oreillers, dix-huit-cent-quatre-vingt-cinq bouclait ses malles, tandis que quatre-vingt-six, tout frais, tout pimpant, installait pour douze mois durant ses pénates au milieu de nous.

Que nous laisse l'an qui s'en va ? Que nous apporte l'an nouveau ? Le savons-nous ?

Comme la vie, les années sont capricieusement bêtes.

Notre âge, notre inconséquence, ne nous arrêtent pas à de sérieuses réflexions. L'expérience des autres, les graves leçons des têtes blanches sous les coups du sort et les revers du destin ne disent rien à la jeunesse fougueuse qui veut apprendre, à ses propres dépens, la science de la vie.

A quoi bon suivre le doigt de grand-mère retournant les pages de la destinée humaine ? Pour y trouver quelques instants, des moments fugitifs de jeunesse, d'espérance et d'amour, puis une longue suite de jours décolorés, des années longues, longues de rêves, naissants et éteints à la fois, qui conduit de déceptions en déceptions, de terreur en terreur, jusqu'à cet état sombre, effroyable, qu'on appelle la mort ?

Plus brièvement, plus légèrement surtout, voyons ce que nous a donné, dans l'intimité, la vieille année déjà éteinte. Mettons de côté les fléaux qui l'ont rendue mémorable, pour ne peser que ce qui nous touche directement, nous — jeunes filles ou jeunes gens.

.

Malgré que nous voulions poser un peu en désillusionnés, même en scrutant minutieusement, nous ne trouvons que des feuillettes roses, presque charmants, à retourner sous notre regard.

Sur quelques-uns se sont glissés fortuitement des lignes que nous voudrions pouvoir effacer ; — voir même détacher entièrement la page qui leur donne une trop grande hospitalité.

N'en faisons rien : c'est le plus sage parti.

Plus : si ce qui est fait *était à refaire*, ne serions-nous pas trop heureux de goûter les mêmes plaisirs, de chanter les mêmes refrains, de nous enivrer des mêmes bonheurs, — de pleurer les mêmes larmes.

J'aime une illusion qui tombe ; j'aime sentir ma main se refroidir dans celle que je tiens ; j'aime un orage qui menace, j'aime un orage qui écarter.

Si bon, si sublime médecin est quelque fois la réalité qui se fait jour soudainement ; si tendre, si généreux est l'ami nouveau qui nous appelle ; si rassérénant, si magnifique est le beau temps quand on a vu briller l'éclair et que la foudre a passé au-dessus de notre tête avec un bruit terrible !

Et tout compte bien fait, qu'est-ce qu'un beau rêve qui échappe ? qu'est-ce qu'une liaison qui se brise ? qu'est-ce que le vilain oiseau des tendresses aveugles, nous touchant quelque peu du bout de son aile ?

Une déchirure dans un coin de voile, tout au plus.

Quand Dieu nous a ménagé les nôtres, quand la maligne fortune ne nous a pas fait trop des siennes, quand le temps n'a pas prématurément ridé notre front, c'est déjà de la paix intime, du bonheur.

Les triomphes espérés, les victoires perdues, ne sont aussi pour rien. Dans un monde où la lutte politique est mêlée aux meilleures choses et tient le haut du pavé, les chances de succès sont si rares que les défaites, mêmes les plus inattendues, laissent leur page blanche.

.

D'ailleurs, savez-vous : chaque désillusion soit un moment de bonheur : grandeur ou faiblesse, il fut *notre*, doit-on n'en pas conserver tout le charme, sans en rien regretter, quand le prestige même de ce qu'il fut est entièrement disparu ? — doit-on s'apitoyer et se raidir contre le sort ?

Le souvenir de notes pleines, franches, délicates, ne peut qu'augmenter la demi-ivresse des bons indices que nous tenons sous notre main, qui s'en vont nous échapper aussi. Et, dites-moi, d'où viennent les grands désenchantements, les dépouillements, les désastres ?

De croyances bénies, d'effusions de tendresse partagée, de félicité pure, de folie sublime !

Et nous irions, par un reste de scrupule, arracher la page qui dit leur dernier mot ? ...

Voulez-vous savoir comment on doit plutôt alléger son cœur ? C'est de se réfugier dans le fond de son âme et d'envisager avec calme les événements, simples ou grands, qu'on vient de traverser. Là, seule avec nous-mêmes, une touchante surprise nous est réservée : *de misère et de joie la dose est chrétiennement divisée*. La Providence se retrouve toute divine encore ici comme partout, et, malgré notre étonnante ambition qui s'en va progressant chaque jour, nous n'arriverons jamais à fondre la loi de l'existence : tout se pondère, tout s'en chaîne.

Adieu et va, ô quatre-vingt-cinq !

.

Salut, ô quatre-vingt-six !

De ton sac à surprise, laisse, laisse bien vite tomber les nôtres.

Joies ou douleurs, désenchantement ou ivresse, rien ne nous effraie, rien ne nous étonne, vaillants, braves et courageux.

Des harmonies fausses, des nuances capricieuses, des travers, des étrangetés nous attendent encore sous ton drapeau, salut toujours !

La vie souvent nous est plus chère par ses mirages qui trompent que par ses espérances de bonheur : ouvre tes trésors, quelque alliage qu'ils renferment, ô nouvelle année !

La jeunesse te désire, t'aime et t'attend.

HERMANCE.

Un legs étrange :

En ouvrant le testament d'un riche négociant, de Bordeaux, qui vient de mourir, on a trouvé une clause stipulant qu'une rente annuelle de deux mille francs serait allouée à l'Académie française, dans le but de récompenser, chaque année, le meilleur ouvrage tendant à la *réhabilitation des belles-mères*.

Le malheureux n'avait jamais été marié. Tout s'explique.



LA GUERRE DANS LES BALKANS. — LES BULGARES ENLÈVENT UNE POSITION DANS LE DÉFILÉ DE IZARIBROU

LA
PORTEUSE DE PAIN

DEUXIÈME PARTIE.—(Suite.)

LVII

En écoutant Amanda, le souvenir des mauvais côtés du passé revint au jeune homme.
—Que me veux-tu ? dit-il en dégageant sa main.
Tu sais bien qu'entre nous tout est fini ! Ta présence me rappelle des heures d'effroyable angoisse, et si je suis ici, blessé, si j'ai failli mourir, c'est à toi que je le dois !
—A moi ! s'écria la jeune femme stupéfaite
—Oui, à toi, car si j'ai perdu l'emploi qui me faisait vivre, si j'ai dû fuir Joigny, où le mépris public m'entourait, c'est à cause de ce misérable billet que j'ai signé pour t'en donner l'argent et qui a failli me conduire au bagne ! Par toi, mon nom est deshonoré ! Par toi mon avenir est brisé ! Ah ! que n'ai-je trouvé la mort dans cet accident de chemin de fer ? La mort eût été l'absolution et du moins je n'aurais plus rien à craindre !

—Oui, un homme que tu as vu à Joigny il y a un mois à peu près, et qui tient en ses mains, à cette heure, ton billet faux.
—De pâle qu'il était, Duchemin devint livide. D'une voix étranglée il bégaya :
—Comment connais-tu cet homme ? Comment sais-tu qu'il détient ce billet ?
—Comme je sais qu'il a acheté à Mme Delion et qu'il garde avec soin, certaine reconnaissance signée par moi et fort compromettante. Pour acheter et collectionner ainsi qu'il le fait des papiers de ce genre, ce baron de Reiss, vrai ou faux, a certainement de bonnes raisons. Je suis naturellement au fait de celles qui me concernent, mais j'ignore celles qui ont rapport à toi et j'ai besoin de les connaître.
—Pourquoi ?
—C'est élémentaire ! Toi et moi nous sommes menacés ensemble. Donc nous devons nous unir pour combattre l'ennemi commun.
—Mais je n'ai rien à craindre de lui, moi, dit-il.
—Ne me raconte donc point de calembredaines ! répliqua-t-elle. Tu sais bien que je ne suis pas gobeuse ! Comment le baron de Reiss s'est-il procuré la traite enrichie par toi d'une signature de fantaisie ?
—En le remboursant.
—Connais-tu cet homme depuis longtemps ? Était-il de tes amis ?

—Mais pourquoi ?
—Il se sentait dévot par moi. Il voyait bien que je n'étais pas dupe de son masque. Cet homme a commis plus d'un crime et je crois en connaître un qui n'a échoué que par des circonstances indépendantes de sa volonté.
LVIII
—Quel est ce crime ? demanda Raoul Duchemin vivement intéressé par ce qu'il attendait.
Amanda reprit :
—Il y a un mois, le prétendu baron de Reiss, de son vrai nom Ovide Soliveau, voulait se débarrasser d'une jeune fille, une orpheline élevée aux Enfants-Trouvés. Il ne réussit qu'à moitié. L'orpheline, frappée d'un coup de couteau, fut très malade, mais ne mourut pas.
—Tu es certaine que cet homme était l'assassin ?
—J'ai cent raisons de le supposer. Pour en être absolument sûre, il ne me manque qu'un tout petit indice. Que cet indice me soit fourni, et alors j'aurai des armes, je serai forte pour me venger. Pour nous venger tous deux, car notre intérêt est le même !
—Le nom de cette orpheline, le sais-tu ? balbutia-t-il.
—Oui.
—Et ce nom ?
—Lucie.
—" Lucie ! " s'écria Raoul. Ah ! c'est bien le nom écrit



Dès le matin, elle prit le train de Bois-le-Roi.— Voir page 302, col. 1.



Georges et Lucien admirèrent le portrait de la jeune fille. Voir page 303, col. 1.

—J'accepte et je mérite les reproches que tu m'adresses, fit Amanda d'une voix qui semblait tremblante d'émotion. J'ai été folle. J'ai eu des fantaisies, des caprices dont je ne soupçonnais point les conséquences funestes. Je t'ai fait inconsciemment beaucoup de mal. Je le regrette. Je t'en demande pardon. Il ne faut pas m'en vouloir si je suis dans ta chambre, près de ton lit, sans en avoir obtenu de toi l'autorisation. Tu aurais refusé peut-être de me recevoir, et ma visite a des motifs bien sérieux, je t'assure. Peut-être discipera-t-elle les inquiétudes relatives à ton avenir dont tu me parlais tout à l'heure. Consens-tu à m'écouter ? Consens-tu à me répondre.
—Il le faut bien, puisque tu es là ! Que viens-tu me dire ? Qu'as-tu à me demander ou à m'apprendre ?
—J'ai tout d'abord à te mettre en garde contre les périls qui te menacent.
—Des périls ?
—Oui.
—Lesquels ?
—Tu connais le baron de Reiss ?
—Le baron de Reiss, balbutia-t-il en regardant Amanda pour tâcher de lire dans ses yeux ce qu'elle savait.

Je le voyais ce jour-là pour la première fois.
—Et il est venu à ton aide lors de votre première rencontre ?
—Pourquoi aurais-je refusé un secours arrivant si juste à point pour me tirer d'affaire.
—Espères-tu me persuader que cet homme n'a rien exigé de toi ?
—Que voulais-tu qu'il exigeât ?
—Si je le savais, je ne te le demanderais pas ! Voyons, Raoul, parle ! Apprends-moi la vérité, la vérité tout entière ! Je te le répète, nous sommes menacés l'un et l'autre et il faut nous unir pour échapper à ce misérable qui n'est pas plus baron que toi !
—Pas baron ! Tu en es sûre !
—Oui.
—Comment se nomme-t-il ?
—Ovide Soliveau. C'est un voleur et un assassin qui a failli m'empoisonner il y a quelques jours.
—T'empoisonner, toi !
—Parfaitement !
—Où donc ?
—Ici même, à Bois-le-Roi.

sur l'acte de dépôt qu'il est venu exiger de moi.
—Un acte de dépôt ? répéta mademoiselle Amanda, frémissant d'anxiété et palpitant d'espoir.
—Oui. Cet homme, pour paiement du service qu'il m'avait rendu, m'a contraint à lui livrer l'acte de dépôt fait à la mairie de Joigny par la nourrice, au moment où elle allait porter aux Enfants-Trouvés de Paris, la petite fille à elle confiée et dont on ne payait plus l'entretien.
—Quel intérêt cet homme avait-il à posséder cet acte ? demanda l'essayeuse de madame Augustine.
—Il se disait père de l'enfant.
—Le misérable ! Je n'ai plus de doute à cette heure ? C'est lui qui a frappé Lucie, et le papier exigé de toi va lui servir sans doute à commettre quelque nouveau crime ! Mais ce papier, ajouta mademoiselle Amanda, tu n'avais donc pas le droit de le lui remettre ?
—Non, il devait demeurer dans les archives de la mairie.
—Si l'on savait que tu l'as soustrait pour le lui livrer, qu'arriverait-il ?
—Je serais perdu, répondit-il, perdu sans ressources.
Amanda Régamy raconta au jeune homme ce que nos lecteurs connaissent déjà. Raoul l'avait écoutée avec attention.

—Peuvent-ils être utiles à quelqu'un !
 —A personne qu'à moi, et à mon client.
 —Il est presque certain dans ce cas que tu les trouveras
 —Je l'espère.
 On vint avertir l'artiste que le déjeuner était servi. Les trois hommes se rendirent à la salle à manger. Le déjeuner, entremêlé de longues causeries, se prolongea jusqu'à deux heures de l'après-midi.

—Si nous passions dans mon atelier ? dit alors Etienne. Cette pièce, trop étroite, rend suffocante la fumée de nos cigares.

—Bravo ! répondirent les jeunes gens en suivant l'artiste. Au premier plan de l'atelier se voyait, sur un chevalet, l'ébauche bien avancée déjà du portrait de Mary Harmant. Le tableau représentant l'arrestation de Jeanne Fortier au presbytère était comme de coutume, recouvert d'une toile verte. Georges et Lucien admiraient le portrait de la jeune fille, dont la ressemblance était frappante.

—Mademoiselle Harmant est donc venue poser ici ? demanda Georges.

—Cinq ou six fois. C'est une surprise qu'elle ménage à son père pour l'anniversaire de sa naissance.

—C'est très pressé, alors ?
 —Nullement. L'anniversaire en question n'arrivera que dans trois mois.

—La pauvre enfant ira-t-elle jusque-là ? fit Lucien. Depuis quelque temps elle change d'une manière qui me rendrait bien malheureux si j'étais son père.

—Les poitrinaires, fit observer Georges, se cramponnent souvent à la vie plus longtemps qu'on ne le croit.

On allait continuer sans doute l'entretien sur ce thème, quand le valet de chambre entra pour prévenir Etienne que mademoiselle Harmant venait d'arriver et demandait à le voir.

—Mademoiselle Harmant ici, aujourd'hui dimanche. qui n'est pas jour de pose ! C'est singulier ! s'écria le peintre. Que peut-elle me vouloir ? J'y vais

Et il se rendit au salon, où Mary avait été introduite. La jeune fille se leva et s'avança vers lui, la main tendue.

—Mon cher artiste, dit-elle, pardonnez-moi de venir ainsi vous surprendre fort indiscrètement un jour de repos. Je sais à merveille tout ce que ma conduite offre d'incorrect. Mais j'ai une excuse, il y a urgence.

—Vous êtes toujours la bienvenue chez moi, mademoiselle, répondit Etienne en s'inclinant. Il y a urgence, dites-vous ?

—Oni.
 —De quoi s'agit-il ?

—Mon père sera ici d'un moment à l'autre. Il viendra solliciter de vous un service, et comme très certainement il demandera à visiter votre atelier, je ne voudrais pas qu'il vît mon portrait. Car alors, adieu la surprise !

—C'est juste. Rien de plus facile que de vous donner satisfaction, répliqua l'artiste qui n'avait pu s'empêcher de tressaillir en attendant annoncer la prochaine visite du grand industriel. Monsieur votre père arrivera d'un moment à l'autre, dites-vous ?

—Oui, il s'est arrêté en route pour monter chez un fabricant de je ne sais quoi avec lequel il a des relations d'affaires, et j'en ai profité pour me hâter de vous prévenir.

—Attendez-vous ici monsieur Paul Harmant ?
 —Oui, si je suis certaine que ma présence ne vous gêne pas.

—Non seulement elle ne me gêne pas, mais elle m'est précieuse, car je crois qu'il vous sera agréable de rencontrer dans l'atelier deux personnes avec lesquelles, il n'y a qu'un instant, je parlais de vous.

—De moi ! fit Mary surprise.
 —De vous, oui, mademoiselle, et nous en disions même énormément de mal.

—Ah ! quant à ça, je ne vous crois pas, répliqua la jeune fille en souriant.
 —Et vous avez grandement raison d'être incrédule ! Voulez-vous me permettre de vous présenter ces personnes ?

—Je vous le permets et je vous en prie. Mais n'oubliez pas de cacher mon portrait.

—Ce sera fait sous vos yeux, si vous voulez bien m'accompagner dans mon atelier ; c'est là que nous causons.

En même temps, il offrit son bras à Mary, qui l'accepta, et tous deux gagnèrent l'atelier. Au moment où la portière se soulevait devant elle, la jeune fille poussa une exclamation de surprise en voyant Georges Darier et Lucien Labroue.

A sa surprise se joignit une émotion violente qui la fit, dans la même seconde, rougir et pâlir successivement. Elle porta la main à son cœur, afin d'en comprimer les battements qui l'étouffaient. Les deux jeunes gens s'étaient levés pour la saluer. Lucien fort embarrassé de sa contenance, jeta un coup d'œil interrogateur à Etienne. Le regard de celui-ci lui répondit clairement :

—Du courage ! Il faut suivre à l'instant les conseils que je vous ai donnés ce matin.

Georges Darier s'était avancé.
 —Votre présence chez mon tuteur nous cause une agréable surprise, mademoiselle, dit-il.

—La mienne ne le cède en rien à la vôtre, répondit Mary. Pour vous rencontrer tous deux ensemble, il faut venir bien loin de la rue Murillo dont vous semblez l'un comme l'autre oublier le chemin.

Ces paroles étaient accompagnées d'un coup d'œil de reproche à l'adresse de Lucien. Le fils de Jules Labroue baissa la tête et resta muet. George répliqua :

—Nous pensions à vous, mademoiselle, et la preuve, c'est que nous parlions de vous.

—Votre tuteur me l'a dit.
 —Vous voyez bien que je ne mentais point.

—Il a même ajouté que vous en disiez beaucoup de mal.
 —Alors c'est lui qui s'écartait de la vérité.

Tandis que s'échangeaient ces quelques mots, Etienne Castel, après avoir couvert d'une toile le portrait ébauché,

avait fait rouler dans un coin de son atelier le chevalet qui le supportait. Il se retourna vivement.

—Nous disions si peu de mal de vous, mademoiselle, fit-il, que nous complimentions bien sincèrement monsieur Lucien Labroue de la nouvelle qu'il nous annonçait.

LXI

—Quelle nouvelle ? demanda Mary toute tremblante en regardant Lucien.

—Mais, fit vivement Etienne, monsieur Labroue nous parlait des offres si honorables, si brillantes faites à lui par monsieur votre père : Une association, preuve de haute estime, et bien plus encore, une alliance, gage assuré d'un heureux avenir.

Mary se sentit frissonner de joie. Elle s'avança jusqu'à Lucien, les yeux brillants, le visage coloré par un afflux de sang.

—Vous disiez cela, monsieur Labroue ? murmura-t-elle en lui tendant la main.

—Oui, mademoiselle. Je faisais part à monsieur Castel, et à mon ami Georges Darier, des propositions de monsieur Harmant, l'association qui est la fortune, et l'alliance dont il veut bien me croire digne.

—Et vous ajoutiez ? balbutia Mary d'une voix que l'émotion étranglait.

—Que j'avais hésité d'abord, ne pouvant croire à la réalisation du rêve capable de satisfaire les plus ambitieux.

—Mais qu'il avait réfléchi, s'empressa d'ajouter l'artiste, et que, voyant possible la réalisation du rêve, il acceptait avec bonheur.

Mary était trop bouleversée par l'émotion pour s'apercevoir qu'Etienne Castel et non Lucien achevait les phrases commencées et interrompues. Convaincue que Lucien venait de parler jusqu'au bout, elle demanda avec un nouveau frisson de joie :

—Avez-vous fait part à mon père de la résolution prise par vous ?

—Non, mademoiselle, pas encore, bégaya le fils de Jules Labroue.

—Notre ami est un peu timide, dit l'artiste. Il pense beaucoup plus qu'il n'exprime, mais à cette heure Georges Darier et moi nous sommes certains d'être bientôt les témoins enchantés d'une heureuse union.

—Les témoins ? répéta Mary souriante. Dans quel sens ?

—Mais dans le sens le plus étroit, mademoiselle. Lucien Labroue connaît trop notre affection pour ne pas faire de nous ses témoins le jour du mariage.

—Mary avait les larmes aux yeux.
 —Oh ! pardonnez-moi, monsieur, fit-elle en levant sur l'artiste un regard à la fois humide et souriant. Pardonnez-moi si je pleure, ce sont de bonnes larmes, des larmes joyeuses. Je vous les dois et je vous en remercie de toute mon âme. Je n'oublierai jamais que c'est par vous qu'elles ont coulé.

La jeune fille fit sur elle-même un violent effort afin de vaincre son émotion et de reconquérir un calme relatif. Elle y parvint.

—Ainsi, poursuivit-elle en souriant, à bientôt le mariage ! C'est à vous, monsieur Lucien, de prendre jour avec mon père. Je ne peux qu'approuver d'avance ce qui sera décidé entre vous.

Georges Darier ne comprenait rien, ou tout au moins comprenait fort peu de chose à ce qui se passait mais l'intervention de son tuteur lui faisait supposer qu'avant son arrivée Lucien et le peintre avaient causé et s'étaient entendus à ce sujet. Il inclina simplement la tête. Un coup de sonnette retentit à la porte d'Etienne-Castel.

—C'est peut-être mon père, dit Mary ; puis elle ajouta : Souvenez-vous qu'il ne doit point voir mon portrait.

—Soyez tranquille, mademoiselle, il ne le verra pas, répéta l'artiste.

Le valet de chambre, un instant après, annonça que monsieur Paul Harmant venait d'arriver. Etienne donna l'ordre de l'amener à l'atelier et glissa ces quelques mots dans l'oreille de Lucien :

—Jouez donc un peu votre rôle vous-même, mon cher ami, sapsist ! Je ne peux vraiment pas donner toujours la réplique pour vous !

(La suite au prochain numéro.)

LES FEMMES

Une femme chaste commande en obéissance.

Les yeux d'une femme qui pleure sèment des perles.

Ce qui flatte le plus l'amour des femmes, c'est d'être aimées sans qu'on ose le leur dire ; pourvu toutefois que ce silence ne soit pas éternel.

Lorsque les femmes sont véritablement sensibles, elles l'emportent sur les hommes par une délicatesse dont ils ne sont pas susceptibles.

Une femme aime ou hait ; il n'y a pas de milieu.

Il n'est pas certain que les femmes aiment plus que les hommes, mais il est incontestable qu'elles savent mieux aimer.

On blâme l'inconstance des femmes quand on en est victime. On la trouve charmante quand on en est l'objet.

LA PATINEUSE

(Voir gravure)

Belle patineuse intrépide,
 Glisse sur ton patin rapide,
 Glisse, voltige et tourne encore !
 La foule enthousiaste admire
 Ta noble pose qui se mire
 Dans le cristal du port !

De la grève,
 D'où s'élève
 Un cri d'admiration,
 Tu t'élances
 Et balances
 La plume ombrageant ton front.

Souriante,
 Confiante,
 Sur tes deux lames d'acier,
 Ta tournure
 Leste et sûre,
 Semble tous nous défier.

Sur ta trace,
 Joyeux passe
 L'essai de nos patineurs,
 Ton pied, vite,
 Les évite,
 Et retient les promeneurs.

Que d'adresse,
 De vitesse
 On déploie à ce concours
 Mais tu voles,
 Cabriole
 Et bondis sur le parcours

Va ! rieuse
 Patineuse !
 Les fatiguant jusqu'au soir !
 Sur mon âme
 Quelle flamme
 Pâtille dans ton œil noir !

Toujours prête
 Rien n'arrête
 Tes triomphes commencés.
 Sans mot dire,
 Tu peux rire
 Des amoureux distancés !

Belle patineuse intrépide,
 Glisse sur ton patin rapide,
 Glisse, voltige et tourne encore !
 La foule enthousiaste admire
 Ta noble pose qui se mire
 Dans le cristal du port !

BENJAMIN SULTZ.

PRIMES DU MOIS DE DÉCEMBRE

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—A. P. Gagnier, 175, rue St-Constant ; Adjudor Gingras, 7, ruelle Trudel ; Dame F. X. Payette, 284, rue Richmond ; Michel Monette 187, rue St-Martin ; Joseph Brodeur (\$3.00), 155, rue St-Christophe ; Joseph Lemieux (\$50.00), 161, rue St-Maurice ; Dlle Philomène Riendeau, 223, rue Bleury ; Zotique Pilon, 1365, rue Notre-Dame ; Napoléon Dupont, 113, rue Champlain ; Chs Clavette, 253 rue des Allemands ; S. Payette, 192, rue Wolfe ; Auguste Pelletier, 2302, rue Notre-Dame ; Dlle Eugénie Monette, 106, rue Ann ; Dlle Cordélia Dusseau, 155 1/2, rue Saint-Charles Borromée ; Dame Euclide Lafrenière, 32, rue Sanguinet ; Elisée Deneault, 122, rue St-Christophe ; E. Bruneau, 985, rue St-Jacques ; Dame Pierre Chartré, 271, rue Saint-Hubert ; P. H. Morin, 1652, rue Notre-Dame.

Québec.—Télesphore Lagacé, 59, rue Ste-Gertrude ; Paul Blouin, 30, rue St-Jean ; Alphonse Drolet, 339, rue St-Jean ; J.-Bte. Lefebvre, gardien du Laboratoire de la Cartoucherie ; F.-X. Blouin, coin des rues Grant et Fleurie ; S. Matte, 169, rue St-Valier ; Victor Grenier, 398, rue St-Jean ; U. Ginchereau, 357, rue St-Valier.

Ste-Cunégonde.—Magloire Côté, 813, rue St-Bonaventure ; J. D. Raymond, 857, rue St-Joseph ; Jean Lauzon, 999, rue St Joseph ; Arthur Dagenais, 826, rue Saint-Bonaventure ; Adélaré Armand (\$2.00), 821, rue St-Bonaventure.

Ville St-Henri.—Alexis Benoit (\$5.00), 37, rue Saint-Ambroise ; Adolphe Senécal, 2, rue Rose-Délina ; Dlle Georgina Robillard, 251, rue St-Henri ; Dame Joseph Lafrance, 28, rue Bourget.

Hull.—J. A. Viau

St-Aubert.—Antoine Bois

St-Zotique.—M. l'abbé E. A. Coallier.

Follette.—Ferdinand Picard.

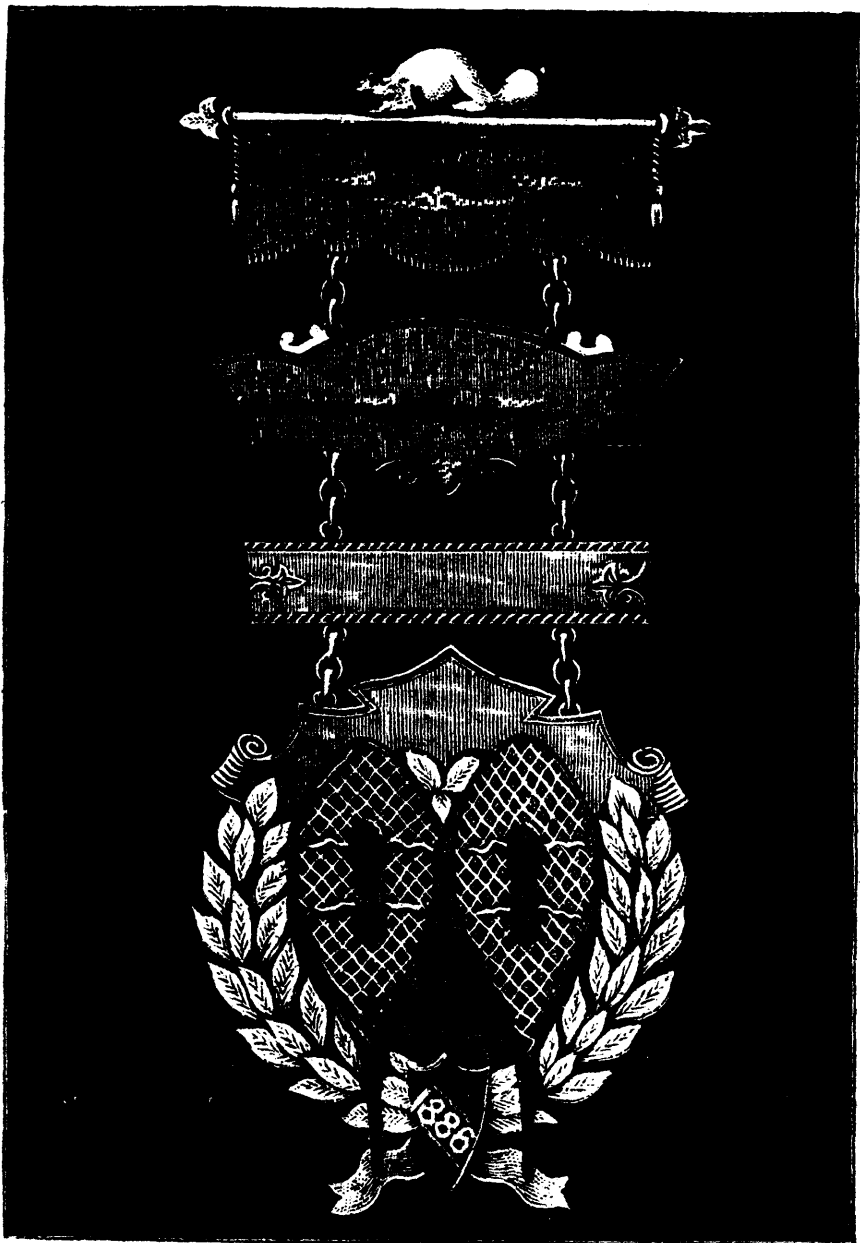
Hochelaga.—Dame Joseph Bougie, 125, rue Moreau.

Bécancourt.—J. N. Pepin.

Sherbrooke.—François Boudreau ; Placide Demers.

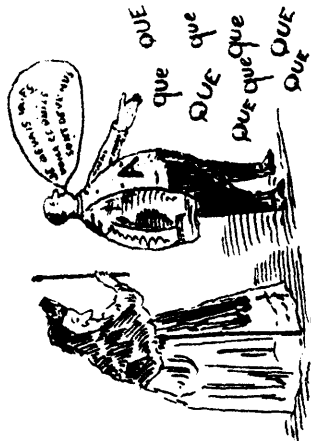
VINGT-ET-UNIÈME TIRAGE

Le vingt-et-unième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros de janvier), aura lieu lundi, le 1^{er} février, à huit heures du soir, dans la salle de conférence de *La Patrie*, 35, rue Saint-Gabriel. Le tirage se fait par trois personnes choisies par l'assemblée. Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.



TROPHÉE OFFERT AU CONCOURS DES CLUBS DE RAQUETTES DE MONTRÉAL PAR "L'ILLUSTRATED SPORTING WORLD," DE NEW-YORK

REBUS.



EXPLICATION DU DERNIER REBUS :

Dans les arts, l'on exécute selon son tempérament.

CHOSSES ET AUTRES

Aimes-tu la vie? Ne gaspille pas le temps, car c'est l'étoffe dont la vie est faite.

Le comte Lambespin a présenté à M. Pasteur la somme de quarante mille francs.

La Russie a demandé au Vatican de reprendre les négociations en vue d'un rapprochement entre le Pape et le Czar.

Le chiffre 40 est en honneur à Halifax. La population compte 40,000 âmes, il y a 40 hommes de police et 40 églises.

Son Eminence le cardinal Guibert, archevêque de Paris, vient d'atteindre sa quatre-vingt-quatrième année. Il est né le 13 décembre 1802.

Une fille de 20 ans est l'aiguilleur (switch tender) de l'une des traverses de chemin de fer, dans le Milwaukee. Elle a \$40 par mois, chauffée et logée.

Toutes les communautés, sous le contrôle des dames de la Congrégation, comptent actuellement, au Canada, 700 religieuses, 200 postulantes, 100 novices et 15,000 élèves.

Les dames patronnesses de l'asile St-Vincent de Paul, ont eu le courage d'entreprendre leur bazar annuel, qui s'ouvrira le 15 février prochain, sous le patronage de Sa Grandeur Mgr de Montréal. Tous ceux et celles qui voudront encourager cette œuvre de charité auront la bonté d'envoyer leurs objets au n° 48, rue Visitation.

SOUVENIR

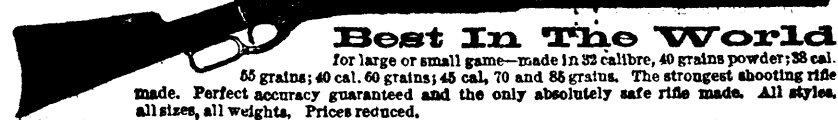
Nos lecteurs savent qu'il n'y a pas de meilleurs souvenirs de famille que le portrait de nos chers défunts. C'est une seconde mémoire du cœur que l'on met sous les yeux de nos parents et amis. Nous leur présentons donc aujourd'hui un artiste de grand talent,

MONSIEUR HENRI LARIN,

NO 18, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL.

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

MARLIN MAGAZINE RIFLE



Best In The World

For large or small game—made in 32 calibre, 40 grains powder; 38 cal. 65 grains; 40 cal. 60 grains; 45 cal. 70 and 85 grains. The strongest shooting rifle made. Perfect accuracy guaranteed and the only absolutely safe rifle made. All styles, all sizes, all weights. Prices reduced.

BALLARD Gallery, Sporting and Target Rifles, world renowned. The standard for target shooting, hunting, and shooting galleries. All calibres from 22 to 45. Made in fourteen different styles, prices from \$13.00 up. Send for illustrated catalogue. MARLIN FIRE ARMS CO., NEW HAVEN, CONN.

A VENDRE OU A ECHANGER deux magnifiques volumes de médecines—langue anglaise—(Word's Library), riche reliure, parfaitement neuf. Pour autres détails s'adresser à M. L. A. Houde, Jr., 443, rue Sainte-Catherine, Montréal.

VICTOR ROY ARCHITECTE.

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

ESSAYEZ

L'Amplificateur Viger

Pour embellir le son et la vibration de votre Piano, Orgue ou Harmonium. S'adresser par lettre ou personnellement chez

SEYMOUR & CIE,

658, Rue Craig, Montréal, 658

INVENTIONS. Le sous-igné désireux de faire connaître au public les différents instruments dont il est l'inventeur offre à toute personne compétente qui voudra former un grand stock pour exploiter ses instruments dont le besoin se fait sentir depuis longtemps une belle occasion de faire une bonne spéculation. La plupart ayant servi à donner des preuves incontestées et incontestables de leur efficacité tant sous les rapports de leur force et de leur légèreté respectives. Il n'y a rien de comparable dans les deux mondes, et dote jusqu'à présent toute concurrence. Voici les différents objets proposés à la considération des industriels:—

Un bateau aérien; un nettoyeur de chemins raillés, enlevant la neige, le sable ou tout autre objet laissé sur la raille avec une vélocité de quarante à soixante milles à l'heure; un système de sauvetage complet qui permet aux pompiers d'accomplir leur tâche avec une promptitude telle qu'il rend presque impossible les pertes de vies; un bateau-pêcheur; une pompe marine capable de sortir une dentonoue à la seconde et ventilateur des mines et des vaisseaux, capable de prévenir toute explosion et d'empêcher la fermentation des grains; un ascenseur avec frein sur une corde perpendiculaire pour vigie ou pour sauvetage particulier; harnais pour prévenir les chutes du pompier et du matelot; frein opéré d'un sur mouvement sur traits de marchandises, etc., etc.

Montréal.

MICHEL PARENT.

VOYEZ! 40 magnifiques CARTES-CHROMOS avec votre nom très bien imprimé pour dix (10) cents seulement. Echantillons envoyés pour cinq (5) cents. Ecrivez immédiatement. Agents demandés. Adressez: EMIL H. RODIN, Cokato (Wright Co.), Minn.

EMIL H. RODIN, marchand de Chromos et Cartes de Visite, qu'il vend bon marché. Vous pouvez avoir quarante (40) magnifiques Cartes-Chromos, avec votre nom bien imprimé, pour 10 cents. Echantillons de toutes sortes envoyés pour 5 cents. Ecrivez immédiatement. Agents demandés. Adressez: EMIL H. RODIN, Cokato (Wright Co), Minn.

DR. J. LEROUX, 2445, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL

ILLUSTRATED SPORTING WORLD, Journal illustré, publié à New-York, contenant 8 pages de texte et 8 pages de gravures. Prix d'abonnement: un an, \$4; six mois \$2; trois mois, \$1. S'adresser au No 342, Pearl Street, New-York.

FRANK LESLIE'S ILLUSTRATED, journal illustré, publié à New-York, contient 8 pages de texte et 8 pages de gravures. Prix d'abonnement: un an, \$4; six mois, \$2. S'adresser aux Nos. 53 et 55, Park Place, New-York, Etats-Unis.

THIS PAPER may be found on file at Geo. F. Howland & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.), where advertising contracts may be made for it IN NEW YORK.



LES REMÈDES DE GEO. TUCKER, le guérisseur sauvage, No 864, rue Saint-Laurent Montréal, sont vendus seulement dans les pharmacies et épiceries. Demandez le "Sirope Botanique de Tucker," "Arrapah" ou "Baume des Montagnes Vertes," "Poudres Indiennes de Tucker pour les Vers, les Emphysèmes de la Montagne Verte. Envoyez vos ordres au No 864, rue St-Laurent. Il y a aucun colporteur d'autorité à vendre pour moi sur les marchés ou de porte en porte.

Exigez que le portrait du guérisseur sauvage et le nom de la compagnie des Montagnes Vertes soient sur chaque bouteille ou boîte que vous achèterez.

ETABLISSEMENT DE IRE CLASSE

LEFRANCOIS FRERES,

614, Rue Ste-Catherine, MONTRÉAL

Assortiment complet et choisi de fourrures de toutes sortes. Ordres exécutés à court délai.

EAU MINERALE DE SAINT-LEON

Si vous souffrez d'indigestion, buvez l'EAU DE SAINT-LEON après chaque repas, et à jeun pour la constipation.

En buvant cette eau merveilleuse vous éviterez la Picote et autres maladies contagieuses.

E. MASSICOTTE & FRERE, Seuls agents pour Montréal. 217, rue St Elizabeth.

(Téléphone No. 810 A.)

IMPORTANT

C'est avec beaucoup de plaisir que j'annonce au public que j'ai été guérie d'une maladie que les médecins supposaient être un cancer ou une tumeur dans les organes génitaux, par Geo. Tucker, le guérisseur sauvage, No 864, rue Saint-Laurent. Les médecins désespéraient de moi quand je me suis adressée à lui, et une semaine après j'étais sauvée d'une mort que l'on considérait comme certaine. Je ne pourrais le recommander trop chaleureusement aux personnes qui souffrent et au public en général.

Madame HENRI SURPRENANT, No 104, rue St-Martin, Montréal.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-propriétaires. Bureau: rue Saint-Gabriel, No 30, Montréal.